

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

PAR EQUIPES JEUNES 10 ans et moins – 11/18 ans

DU PAS DE CALAIS.

Saison sportive 2025

La Commission sportive du Pas de Calais arrête pour chaque épreuve la liste des équipes qualifiées et établit la composition des poules et/ou des tableaux et fait respecter les règlements définis par le comité directeur.

LISTE DES EPREUVES.

Le comité du Pas De Calais organise les championnats dans les catégories suivantes :

- 7/8 ans orange 18 mètres filles autorisées
- 9/10 ans orange 18 mètres filles autorisées
- 9/10 ans et moins vert 21 mètres filles autorisées
- 11/12 ans Garçons et Filles
- 11/14 ans Filles Format Vert
- 11/14 ans Garçons Format Vert
- 13/14 ans Garçons et Filles
- 15/16 ans Garçons
- 17/18 ans Garçons
- 15/18 ans Filles

Le Championnat est constitué tous les ans d'un nombre de divisions en fonction du nombre d'équipes engagées, du poids de celles-ci et du secteur géographique si possible.

ORGANISATION GENERALE ET CALENDRIER

La commission sportive est responsable de l'organisation du championnat.

La commission des conflits sportifs de la Ligue des Hauts-de-France gère toutes les demandes de contestations et d'application des règlements :

Une contestation peut être émise par la commission organisatrice ou par un club participant

Pour être valable, une réclamation doit être mentionnée sur la « fiche d'observation ou de décision » avec indication de l'heure et signée par les 2 capitaines (et/ou par le juge-arbitre) dès la fin de la rencontre.

Toute remarque concernant la non-application du règlement doit parvenir dans les 10 jours au plus tard suivant la rencontre, au Président de la Commission des conflits sportifs de la Ligue et au Président de la Commission sportive du Comité.

Le calendrier sera communiqué lors de la demande d'inscription des équipes et les dates des rencontres seront consultables sur le site de la Gestion Sportive de la FFT, à la sortie de la constitution du Championnat.

Deux championnats auront lieu : Un championnat hiver, non qualificatif ; et un championnat été qualificatif pour les phases régionales (hormis pour les catégories suivantes : 9/10 ans orange, 11/12 ans garçons et filles, 11/14 ans filles format vert, 11/14 ans garçons format vert).

ENGAGEMENT DES EQUIPES.

INSCRIPTIONS.

L'inscription des équipes se fait via l'application ADOC. La date limite d'inscription est le 29/09/2024. La date limite de saisie des joueurs est le 29/09/2024. Néanmoins pour que les jeunes puissent participer au championnat, il faut qu'il soit licencié au plus tard la veille de la première rencontre, à condition d'en informer le responsable de championnat pour ajouter le joueur ou la joueuse dans la fiche équipe.

Le droit d'engagement à régler par équipe est de 11 €.

COMPOSITION DES EQUIPES.

Le nombre de joueurs minimum par équipe est déterminé par le nombre de simples à jouer, soit 2 joueurs minimum.

Chaque équipe est composée de joueurs titulaires, en respectant la hiérarchie de classement pour l'équipe 1 du club (s'il y a 2 simples, les 2 joueurs les mieux classés du club ne peuvent jouer qu'en équipe 1).

Le classement pris en compte pour la saisie des joueurs dans ADOC est le classement en cours à la date de saisie de la fiche équipe (Septembre 2024).

Le jour de la rencontre, le dernier classement intermédiaire paru doit être pris en compte pour la répartition du simple 1 et du simple 2.

ENTENTE DE CLUBS.

Si un club a un nombre de licenciés insuffisant pour constituer une équipe, il pourra effectuer une demande d'entente de club avec un club voisin.

Toute demande d'entente doit être soumise à l'accord préalable de la commission sportive.

Les ententes de club sont possibles dans toutes les divisions.

REGLE DE QUALIFICATION DES JOUEURS.

LE STATUT NvEQ.

Le nombre de joueurs ayant le statut Nouvellement Équipes (NvEQ) par équipe, est limité lors des rencontres :

- 1 joueur NvEQ lorsque la rencontre comprend 3 parties de simple ou moins
- 2 joueurs NvEQ lorsque la rencontre comprend 4 parties de simple ou plus

DELAI DE QUALIFICATION.

Le joueur pourra participer à la condition que la licence soit validée par le club LA VEILLE DE LA RENCONTRE. De plus, *pour les joueurs n'étant pas titulaire, il faut que le joueur respecte l'ordre des classements ET la règle de ne pas être mieux classé que le dernier titulaire au jour de la rencontre.*

PARTICIPATION.

Joueur non UE : un seul joueur hors Union Européenne ou pays assimilés est autorisé par équipe et par rencontre.

Un joueur ayant le statut « ND » (Non déterminé) ne peut pas prendre part aux rencontres. Il doit effectuer une demande de reclassement auprès de la commission régionale de classement. Un joueur ayant le statut « non-Équipe » n'est pas autorisé à disputer des rencontres par équipes.

CHANGEMENT DE CLUB.

Pour les joueurs 1^{ère} série, 2^{ème} série ou les joueurs 3^{ème} série de 13 ans et moins, le certificat de changement de club du joueur doit être adressé par le club d'accueil à la ligue pour le 31 octobre 2024 pour l'enregistrement du changement de club. Toute transmission entre le 20 et le 31 octobre est effectuée aux risques et périls du club qui n'est pas assuré de son traitement en temps utile par la Ligue. Au cours d'une même année sportive, un même joueur ne peut jouer en épreuves par équipes que pour un seul club affilié à la FFT.

LA RENCONTRE.

HORAIRE DES RENCONTRES.

Les rencontres se déroulent le mercredi, le samedi ou le dimanche de préférence à 14h00. Ces horaires peuvent être modifiés, en cas d'accord écrit des 2 capitaines et de la validation du responsable de championnat.

D'un commun accord, les rencontres peuvent être avancées. Le club visité en informera le responsable des championnats.

La seule raison d'un report d'une rencontre doit être l'impossibilité de jouer **pour cause d'intempéries, et avec l'accord du responsable des championnats**. En cas d'intempéries avérées :

- - Lorsque l'équipe visiteuse ne s'est pas déplacée, la commission décidera du report ou non de la rencontre et fixera la nouvelle date.

- - Lorsque l'équipe visiteuse s'est effectivement déplacée, elle recevra pour la rencontre reportée. Le club visité doit obligatoirement contacter le club visiteur au minimum 10 jours avant la date de la rencontre. Si ce n'était pas le cas charge aux capitaines de s'entendre en amont de la rencontre pour en définir les lieux et horaires.

Pour tout report en date postérieure, un accord du responsable du championnat est obligatoire. Les capitaines envoient un mail à ce dernier formalisant leur accord de date, lieu et horaire pour en faire la demande.

DOCUMENTS A PRESENTER.

Les documents à présenter au juge-arbitre et/ou au capitaine de l'équipe adverse, sont :

- L'attestation de licence de l'année sportive en cours.
- Une pièce d'identité avec photographie, pour chacun des joueurs.

Les capitaines doivent **obligatoirement s'échanger avant la rencontre la fiche de composition de leurs équipes** comprenant le nom et le classement des joueurs de simple, des joueurs susceptibles de participer aux doubles, ainsi que les noms du capitaine et du capitaine adjoint, licenciés du club (ces fiches sont à conserver et seront réclamées en cas de désaccord).

Les capitaines doivent obligatoirement remplir la feuille de match sur Ten'Up avant le début des premières parties de simple de la rencontre pour y vérifier les informations (surtout le classement qui pourront être différents d'un mois sur l'autre) et également répéter cette manipulation avant le ou les doubles.

JUGE-ARBITRE / CLUB D'ACCUEIL.

Si la rencontre se déroule sans juge-arbitre, le club d'accueil est responsable du bon déroulement de la rencontre.

Un juge-arbitre de qualification JAE1 est préconisé.

Les parents ne sont, en aucun cas, arbitre d'une rencontre dans laquelle leur enfant joue. De même, les parents n'étant pas capitaine ou non licenciés doivent rester dans le club house lorsque les clubs ont les installations nécessaires ou éventuellement au bord des courts pour y regarder les rencontres et en aucun cas pour prodiguer conseil ou attitude d'influence.

ORDRE DES PARTIES ET FORMAT.

Dans toutes les divisions, les rencontres se jouent en 2 simples et 1 double dans l'ordre suivant :
Simple 2, Simple 1 puis Double.

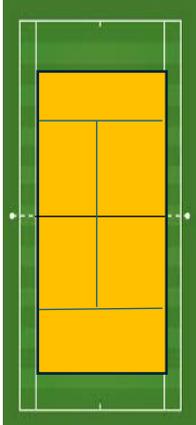
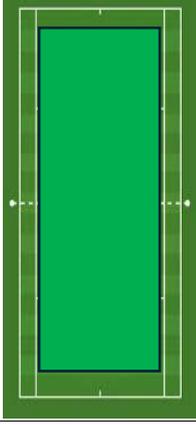
L'ordre des parties pourront éventuellement être modifiée avec accord des deux capitaines.
Les joueurs de simple peuvent jouer les doubles.

Tous les simples sont joués au meilleur des 3 manches avec application du jeu décisif à 6 partout dans chaque manche.

Application à toutes les parties de double du point décisif à 40A pour les 2 premières manches et remplacement de la 3ème manche par un super jeu décisif en 10 points.

Chaque équipe marque 1 point par partie de simple gagnée et 2 points par partie de double gagnée.

Formats de match pour les 7/8 orange, 9/10 orange et 9/10 ans vert :

	SIMPLE	DOUBLE
<p>7/8 et 9/10 ORANGE Garçons et Filles</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain de 18m - Filet à 0,80m - Balles souples - 2 manches de 4 jeux - Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) - Jeu décisif à 3/3 - Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super jeu décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart. 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain de 18m sans couloir - Filet à 0,80m - Balles souples - 2 manches de 4 jeux - Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) - Jeu décisif à 3/3 - Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super jeu décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart.
<p>9/10 VERT Garçons et Filles</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain de 21m - Filet à 0,914m - Balles intermédiaires - 2 manches de 5 jeux - Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) - Jeu décisif à 4/4 - Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super jeu décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart. 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain de 21m sans couloirs - Filet à 0,914m - Balles intermédiaires - 2 manches de 5 jeux - Point décisif à 40A (choix du côté au relanceur) - Jeu décisif à 4/4 - Si besoin : 3ème manche sous forme d'un super jeu décisif (*) en 10 points avec 2 points d'écart.

(*) Le jeu décisif en 10 points se note 1/0 dans la gestion sportive et compte pour 1 set et 1 jeu.

Le club visité fournit au moins 3 balles neuves par partie.

CIRCULATION DES JOUEURS ENTRE LES EQUIPES D'UN MÊME CLUB.

En cas d'absence d'un joueur, les joueurs d'une équipe inférieure ou des joueurs n'étant pas inscrits dans la liste d'une équipe peuvent monter dans une équipe supérieure si ce joueur remplaçant a un classement inférieur au dernier titulaire.

En aucun cas, un joueur ne pourra disputer 2 rencontres d'interclubs dans 2 équipes différentes, de la même journée de Championnat, y compris lorsque ces 2 équipes auraient dû jouer le même week-end et qu'une rencontre a été avancée.

CLASSEMENT DES JOUEURS.

L'ordre des joueurs au sein de l'équipe peut évoluer suite à la publication d'un classement mensuel.

LE CAPITAINE.

Chaque équipe est représentée par un capitaine. Son nom doit être inscrit sur la feuille de composition d'équipe de simple ainsi que sur l'état de résultats Ten'Up.

Le capitaine doit être licencié dans le club qu'il représente et présenter sa licence au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

REPORT OU INTERRUPTION D'UNE RENCONTRE.

La rencontre ne peut être interrompue qu'en cas d'impossibilité absolue d'utilisation des courts (pluie, obscurité, terrain impraticable...). Elle peut également être interrompue en cas d'absolue nécessité liée à la sécurité des personnes ou à l'intégrité des biens.

En cas de reprise des rencontres et si plusieurs équipes du club reçoivent, c'est toujours l'équipe qui évolue dans la division la plus élevée qui est prioritaire.

D'un commun accord, les rencontres peuvent être avancées. Les 2 clubs en informeront la commission sportive du pas de calais ou le responsable du championnat qui donnera son accord et modifiera la date dans la Gestion Sportive.

Aucun report ne sera autorisé, sauf en cas de force majeure.

FORFAIT ET DISQUALIFICATION.

En cas de forfait d'un joueur, pour quelque raison que ce soit, avant le début de la partie à laquelle il devait participer alors qu'il figurait sur la liste officielle, le point de cette partie est attribué à l'équipe adverse.

Toute équipe incomplète à l'heure fixée pour le début de la rencontre perd cette rencontre par disqualification. Est considérée comme équipe incomplète, une équipe ne comportant pas, à l'heure fixée pour le début de la rencontre, le nombre suffisant de joueurs régulièrement qualifiés pour disputer l'ensemble des parties prévues dans le règlement de l'épreuve. La rencontre ne se joue pas.

RESULTATS DES RENCONTRES ET CLASSEMENT.

SAISIE DES RESULTATS.

La feuille de match se remplit principalement sur Ten'Up soit via un ordinateur si le club d'accueil en a les moyens matériels soit par le biais de l'application Ten'Up d'un des deux capitaines. L'état de résultat papier n'est plus obligatoire, néanmoins, en cas de litige lors de la rencontre, deux documents vous seront demandés :

- Les fiches de compositions d'équipes de simples et de doubles
- la feuille d'observations et de décisions d'une rencontre par équipes.

A l'issue de l'épreuve, le Juge-arbitre ou à défaut le capitaine de l'équipe d'accueil, saisit la feuille de matchs sur Ten'Up. Elle doit être impérativement effectuée dans les 48 heures qui suivent la rencontre.

Aucune feuille de match ne sera rentrée par les responsables de championnat.

CLASSEMENT DE POULE.

Pour chaque rencontre, le calcul des points se fera comme suit :

- 3 points à l'équipe ayant gagné une rencontre ;
- 2 points à l'équipe en cas de résultat nul ;
- 1 point à l'équipe ayant perdu une rencontre ;
- Moins 1 point à l'équipe qui a été disqualifiée ;
- Moins 2 points à l'équipe qui a déclaré forfait ;

SCORE FORFAITAIRE.

L'équipe ayant déclaré forfait ou ayant été disqualifiée lors d'une rencontre de poule se verra attribuer une défaite sur un score forfaitaire correspondant au nombre total de points qu'il y a en jeu pour la rencontre.

Pour chaque match, le score pris en compte pour le calcul de la différence de sets et de jeux est de 6/0 6/0.

PARTAGE EN CAS D'EGALITE ENTRE DEUX OU PLUSIEURS EQUIPES.

Il est établi, au vu de toutes les rencontres de la poule, un classement tenant compte de la différence des scores des rencontres gagnées et perdues par chacune des équipes (par score de rencontre on entend le résultat final de la rencontre).

En cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de manches gagnées et perdues par chacune des équipes ;

Dans ces points de calculs précédents, ne sont pris en compte uniquement les match-average, jeux-average et points-average des rencontres s'étant jouées effectivement sur le terrain.

Lorsque des équipes à égalité n'ont pu être départagées par les méthodes successives décrites ci-dessus, ces mêmes méthodes successives doivent être appliquées aux seuls résultats des rencontres les ayant opposées, avant un éventuel recours au tirage au sort.